

FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

I. Rapport sur l'audit des états financiers

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

1. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

2. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

3. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Autres obligations légales et réglementaires

Les emplois en portefeuille titres enregistrés au 31 Décembre 2019, 77,97% du total actif soit en dessous du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 27 février 2019

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN AU 31/12/2019

BILAN		NOTE	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	9 833 958,676	10 611 042,524
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		9 485 404,228	10 200 857,172
AC1-B	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		348 554,448	410 185,352
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	2 523 754,808	2 629 317,430
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		2 523 644,815	2 629 092,137
AC2-B	DISPONIBILITES		109,993	225,293
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	255 377,502	67 136,073
TOTAL ACTIF			12 613 090,986	13 307 496,027
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	22 411,112	23 189,388
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	73 444,694	16 113,990
TOTAL PASSIF			95 855,806	39 303,378
ACTIF NET			12 517 235,180	13 268 192,649
CP1	CAPITAL	CP1	12 194 398,707	13 041 672,274
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	322 836,473	226 520,375
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANTERIEURS		0,675	0,168
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		322 835,798	226 520,207
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		0,000	0,000
ACTIF NET			12 517 235,180	13 268 192,649
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			12 613 090,986	13 307 496,027

ETATS DE RESULTAT AU 31/12/2019

			Période du	Période du
ETAT DE RESULTAT		Note	01/01/2019	01/01/2018
			au	au
			31/12/2019	31/12/2018
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	392 498,345	324 669,920
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		392 498,345	324 669,920
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	183 635,018	163 176,019
PR2-A	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		39 869,207	46 774,156
PR2-B	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		143 765,811	116 401,863
REVENUS DES PLACEMENTS			576 133,363	487 845,939
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-230 039,005	-239 229,275
REVENU NET DES PLACEMENTS			346 094,358	248 616,664
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-23 258,560	-22 096,457
RESULTAT D'EXPLOITATION			322 835,798	226 520,207
PR3	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		0,000	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE			322 835,798	226 520,207
PR3-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		0,000	0,000
PR3-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-641 213,046	71 112,100
PR3-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		-190 350,610	786 546,967
PR3-D	FRAIS DE NEGOCIATIONS DES TITRES		-15 709,911	-23 860,786
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			-524 437,769	1 060 318,488

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2019			
		Période du	Période du
DESIGNATION		01/01/2019	01/01/2018
		au	au
		31/12/2019	31/12/2018
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	-524 437,769	1 060 318,488
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	322 835,798	226 520,207
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-641 213,046	71 112,100
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	-190 350,610	786 546,967
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-15 709,911	-23 860,786
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-226 519,700	-194 660,400
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		
	SOUSCRIPTIONS	0,000	0,000
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	0,000	0,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (S)	0,000	0,000
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (S)	0,000	0,000
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE.(S)	0,000	0,000
	RACHATS	0,000	0,000
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	0,000	0,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (R)	0,000	0,000
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	0,000	0,000
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (R)	0,000	0,000
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-750 957,469	865 658,088
AN4	ACTIF NET		
AN4-A	DEBUT DE L'EXERCICE	13 268 192,649	12 402 534,561
AN4-B	FIN DE L'EXERCICE	12 517 235,180	13 268 192,649
AN5	NOMBRE DE PARTS		
AN5-A	DEBUT DE L'EXERCICE	1 100	1 100
AN5-B	FIN DE L'EXERCICE	1 100	1 100
	VALEUR LIQUIDATIVE		
A-	DEBUT DE L'EXERCICE	12 061,993	11 275,031
B-	FIN DE L'EXERCICE	11 379,304	12 061,993
AN6	TAUX DE RENDEMENT	-3,95%	8,55%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01-01-2019 AU 31-12-2019

1. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE est un Fonds Commun de Placement, de distribution, de catégorie Actions destiné à des investisseurs acceptant un haut risque, et essentiellement aux investisseurs institutionnels (au sens de l'article 39 du Règlement Général de la Bourse) ayant un horizon de placement de 5 ans.

Il a pour objectif de gestion de surperformer, sur 5 années, un rendement de 30%, par le biais d'une gestion dynamique en actions cotées en bourse.

Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 10 décembre 2015. Les opérations de souscription et de rachat ont été ouvertes au public le 16 mai 2016

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers arrêtés au 31/12/2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de constitution du fonds jusqu'au 31 décembre 2016.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements:

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2019 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 31/12/2019.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% de l'actif net
AC1- A. Actions et droits rattachés		8 999 156,078	9 485 404,228	75.78
ARTES	19,450	148 091,863	94 604,800	0.76
ASSAD	16,800	122 085,500	120 036,000	0.96
ATTIJ BANK	20,900	743 567,525	689 658,200	5.51
BIAT	6,304	648 922,837	723 636,160	5.78
BT	32,540	249 881,875	251 859,600	2.01
CITY CARS	14,142	143 887,789	103 858,848	0.83
DELICE HOLDING	31,880	496 666,434	332 125,840	2.65
ENNAKL	310,000	4 075,709	3 693,030	0.03
EURO-CYCLES	9,946	199 155,396	186 686,420	1.49
I.C.F	1,650	278 912,310	198 966,900	1.59
LANDOR	16,000	140 207,000	124 992,000	1.00
MAGASIN GENERAL	6,010	155 729,046	169 121,400	1.35
MONOPRIX	16,100	144 000,729	128 542,400	1.03
ONE TECH HOLDING	55,600	742 196,597	771 116,400	6.16
PGH	45,200	397 029,555	593 024,000	4.74
S.A.H TUNISIE	64,350	704 855,921	762 418,800	6.09
S.A.M	62,000	243 205,318	244 900,000	1.96
SFBT	32,000	489 548,644	609 888,000	4.87
SOMOCER	127,600	130 151,180	119 561,200	0.96
SOTIPAPIER	44,105	290 932,605	307 323,640	2.46
SOTRAPIL	5,500	58 796,114	63 519,500	0.51
SOTUVER	87,610	513 109,760	738 289,470	5.90
TELNET HOLDING	54,600	483 556,843	508 544,400	4.06
TPR	159,773	593 491,330	757 324,020	6.05
UIB	16,700	392 111,239	380 593,000	3.04
UNIMED	52,600	484 986,959	501 120,200	4.00
AC1- B. Autres Valeurs (titres OPCVM)		347 008,681	348 554,448	2.78
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	2,706	347 008,681	348 554,448	2.78
Total portefeuille titres		9 346 164,759	9 833 958,676	78.56

Les mouvements du portefeuille-titres du FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres du FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE, se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	+/- values latentes	Valeur au 31 décembre	+/- values réalisées
Solde au 31 décembre 2018	9,482,035.561	1,129,006.963	10,611,042.524	
Acquisitions de l'exercice				
Actions et droits rattachés	3,594,506.870		3,594,506.870	
Autres Valeurs (titres OPCVM)	3,366,797.973		3,366,797.973	
Cessions de l'exercice				
Actions et droits rattachés	-3,670,492.780		-3,670,492.780	-212,656.730
Autres Valeurs (titres OPCVM)	-3,426,682.865		-3,426,682.865	22,306.120
Variation des plus ou moins-values latentes		-641,213.046	-641,213.046	
Solde au 31 décembre 2019	9,346,164.759	487,793.917	9,833,958.676	-190,350.610

PR1- Revenus du portefeuille-titres:

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au 31/12/2019, à **392,498.345 Dinars** et représentant les dividendes reçus sur les actions cotées en bourses.

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :**AC2-A Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à **2,523,644.815 Dinars** contre **2,629,092.137 Dinars** au 31/12/2018, représentant dans sa totalité des placements en Dépôt à terme à moins d'un an et des certificats de dépôt et se détaillant comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Certificats de Dépôt	491,206.546	498,803.589
Autres placements (Dépôt à terme)	2,032,438.269	2,130,288.548
Total	2,523,644.815	2,629,092.137

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Désignation	Taux	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an				488,443.797	491,206.546	3.92
CDP AIL 90J-09/03/2020	11.90%	AIL	1	488,443.797	491,206.546	3.92

AC2-A-2 Dépôt à Terme :

Désignation	Taux	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% de l'Actif Net
Dépôts à termes à moins d'un an		BIAT		2,000,000.000	2,032,438.269	16.24
DAT 93J-02/01/2020	8.82%	BIAT	1	200,000.000	203,556.998	1.63
DAT 92J-10/01/2020	8.82%	BIAT	1	1,800,000.000	1,828,881.271	14.61

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019, à **109.993 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31/12/2019, à **183,635.018 Dinars** contre **163,176.019 Dinars** au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

REVENUS	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des Certificats de Dépôt	39,869.207	46,774.156
Revenus des autres placements (Dépôt à termes)	143,765.811	116,401.863
Total	183,635.018	163,176.019

AC3- Créances d'exploitation:

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019, à **255,377.502 Dinars** contre **67,136.073 Dinars** au 31/12/2018 et représente les sommes à l'encaissement suite à des opérations de vente en bourse.

PA- Note sur le Passif :

Le total des passifs s'élève au 31/12/2019 à **95,855.806 Dinars** contre **39,303.378 Dinars** au 31/12/2018, le solde du passif s'analyse comme suit :

Note	Passif	31/12/2019	31/12/2018
PA1	Opérateurs créditeurs	22,411.112	23,189.388
PA2	Autres créditeurs divers	73,444.694	16,113.990
Total	Total	95,855.806	39,303.378

PA1 : Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019, à **22,411.112 Dinars** contre **23,189.388 Dinars** au 31/12/2018 et se détaillant comme suit :

Opérateurs Créditeurs	31/12/2019	31/12/2018
Gestionnaire	20,917.039	21,643.430
Dépositaire	1,494.073	1,545.958
Total	22,411.112	23,189.388

PA2 : Les autres créiteurs divers s'élèvent au 31/12/2019, à **73,444.694 Dinars** contre **16,113.990 Dinars** au 31/12/2018 et se détaillant comme suit :

Autres Créiteurs Divers	31/12/2019	31/12/2018
Etat, impôts et taxes	2,558.819	2,717.505
Redevance CMF	1,053.883	1,123.799
Rémunération CAC	7,810.704	5,868.469
Publicité & Publications	776.718	584.803
Achat titres à payer	59,734.759	4,331.533
Diverses charges d'exploitation	1,509.811	1,487.881
Total	73,444.694	16,113.990

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31/12/2019 à **230,039.005 Dinars** contre **239,229.275 Dinars** au 31/12/2018, représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

Charges de gestion des placements	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération du Gestionnaire	214,703.072	223,280.652
Rémunération du dépositaire	15,335.933	15,948.623
Total	230,039.005	239,229.275

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2019 à **23,258.560 Dinars** contre **22,096.457 Dinars** au 31/12/2018, et se détaillent comme suit :

Autres Charges d'exploitation	31/12/2019	31/12/2018
Honoraires CAC	9,705.359	7,593.460
Redevance CMF	12,918.156	13,434.277
Publicité & Publications	493.115	493.115
Diverses charges d'exploitation	141.930	575.605
Total	23,258.560	22,096.457

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31/12/2019 se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018
Capital au 01/01 (en nominal)		
Montant	11,000,000.000	11,000,000.000
Nombre de titres émis	1,100	1,100
Nombre de porteurs de parts	6	6
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	-	-
Nombre de titres émis	-	-
Nombre de porteurs de parts entrants	-	-
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	-	-
Nombre de titres rachetés	-	-
Nombre de porteurs de parts sortants	-	-
<u>Capital au 31/12</u>	12,194,398.707	13,041,672.274
Montant en nominal	11,000,000.000	11,000,000.000
Sommes non distribuables ^(*)	1,194,398.707	2,041,672.274
Nombre de titres	1,100	1,100
Nombre de porteurs de parts	6	6

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent à **1,194,398.707 Dinars** au 31/12/2019, contre **2,041,672.274 Dinars** au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	2,041,672.274	1,207,873.993
1- <u>Résultat non distribuable de l'exercice</u>	-847,273.567	833,798.281
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-641,213.046	71,112.100
+/- values réalisées sur cession de titres.	-190,350.610	786,546.967
Frais de négociation des titres	-15,709.911	-23,860.786
2- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	0.000	0.000
Aux émissions	0.000	0.000
Aux rachats	0.000	0.000
Sommes non distribuables	1,194,398.707	2,041,672.274

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat de parts FCP BIAT- EQUITY PERFORMANCE et les sommes distribuables des exercices antérieurs. Le solde de ce poste au 31/12/2019 se détaille ainsi :

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat distribuable de l'exercice	322,835.798	226,520.207
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	0.000	0.000
Sommes Distribuables des exercices antérieurs	0.675	0.168
Sommes Distribuables	322,836.473	226,520.375

5. Autres Informations :

5-1 Données par part	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Revenus des placements	523.758	443.496	436.414	83.511
Charges de gestion des placements	-209.126	-217.481	-211.949	-96.432
Revenu net des placements	314.631	226.015	224.465	-12.921
Autres charges d'exploitation	-21.144	-20.088	-18.413	-10.179
Résultat d'exploitation	293.487	205.927	206.052	-23.100
Régularisation du résultat d'exploitation	0.000	0.000	0.000	-5.988
Sommes distribuables de l'exercice	293.487	205.927	206.052	-29.088
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0.000	0.000	0.000	5.988
Variation des plus ou moins-values potentielles des titres	-582.921	64.647	868.576	93.146
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-173.046	715.043	46.871	105.609
Frais de négociation des titres	-14.282	-21.692	-25.839	-7.537
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	-770.249	757.998	889.608	191.218
Résultat net de l'exercice	-476.762	963.926	1 095.660	168.118
Résultat non distribuable de l'exercice	-770.249	757.998	889.608	191.218
Régularisation du résultat non distribuable	0.000	0.000	0.000	17.240
Sommes non distribuables de l'exercice	-770.249	757.998	889.608	208.458
Distribution des dividendes	205.927	176.964	0.000	0.000
Valeur Liquidative	11,379.304	12,061.993	11,275.031	10,179.371

5-2 Ratios de gestion des placements

	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
· Charges de gestion des placements / actif net moyen :	1.785%	1.789%	1.998%	1.112%
· Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0.181%	0.165%	0.174%	0.117%
· Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	2.506%	1.694%	1.943%	-0.266%
ACTIF NET MOYEN	12,884,706.520	13,371,944.595	11,666,705.628	9,540,182.518

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire.

5-3-1. Rémunération du gestionnaire :

La gestion de FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT, Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille du FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE ;
- La gestion comptable du FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 1,4 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

En plus de cette commission, il est prévu une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dès que FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE réalise un rendement annuel supérieur à 10%.

Cette commission de surperformance est de 20% HT par an du différentiel entre le taux de rendement annuel réalisé par le fonds et le taux de rendement minimum de 10%.

Le calcul de cette commission se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative. Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous-performance est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative.

La date d'arrêté de la commission de surperformance est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Son règlement au profit du gestionnaire est effectué annuellement.

5-3-2. Rémunération du dépositaire :

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la FCP BIAT- EQUITY PERFORMANCE Elle est chargée, à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds du FCP BIAT- EQUITY PERFORMANCE
- D'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- De la mise en paiement des dividendes ;
- Du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant minimum et maximum de l'actif du fonds

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT de l'actif net de FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE. Cette rémunération prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.